



Commune de Bassins
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Bassins, le 23 juin 2020

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 05-20 – Etablissement d'un règlement communal de gestion du fonds en matière d'énergie renouvelable ;

ouï les conclusions du rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier ce préavis,
ouï les conclusions du rapport de la commission d'urbanisme chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- De reporter le préavis.

Le Président

François Martignier



Le Secrétaire

Karim Donnet